



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 mars 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Mars 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 Mars 1998

**Convention entre la Ville de Niort et l'Association de Gestion de la Scène
Nationale de Niort 'Le Moulin du Roc'**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

DELIBERATION D98136

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 1998

Développement Action Culturelle

**Convention entre la Ville de Niort et l'Association de Gestion de
la Scène Nationale de Niort 'Le Moulin du Roc'**

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Vous avez adopté lors de la séance du 30 juin 1994 une délibération permettant la signature d'une convention entre la Ville de Niort et l'association "Centre d'Action Culturelle de Niort et de sa Région".

La période de validité de cette convention est arrivée à expiration.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- renouveler les termes de cet accord, en y apportant des modifications mineures s'agissant notamment de l'annexe 1 relative à la mise à disposition de personnel et de l'article XII concernant la mise à disposition de places gratuites explicitée dans l'avenant n° 1 ayant pour l'objet l'élargissement du public, aide aux citoyens les plus démunis.

La durée de cette convention est d'un an à compter du 1er Avril 1998, renouvelable par tacite reconduction, dans l'attente d'une modification des statuts de l'association, actuellement à l'étude, conduisant à des modalités de même nature que pour les autres grandes Associations Niortaises (CNPVA, Offices Municipaux...).

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention ci-annexée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)